



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main  
sur demain

Prévoyance

# Taux de cotisation

CCN des Entreprises du commerce de détail  
et de gros à prédominance alimentaire

(Brochure n° 3305 - IDCC 2216)

Personnel non cadre ayant un an d'ancienneté

Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2024

Garanties	Taux	Répartition	
		Salariés	Employeur
Décès - Invalidité absolue et définitive (3 <sup>e</sup> catégorie)	0,13 % TA + 0,13 % TB		
Frais d'obsèques	0,01 % TA + 0,01 % TB		
Rente éducation OCIRP	0,04 % TA + 0,04 % TB		
Invalidité	0,38 % TA + 0,38 % TB		
Portabilité des droits	Mutualisation		
<b>Taux prévoyance</b>	<b>0,56 % TA + 0,56 % TB</b>	<b>0,25 % TA + 0,25 % TB</b>	<b>0,31 % TA + 0,31 % TB</b>